

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 33 (1987)

Heft: 2

Rubrik: La Suisse au fil des jours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la Suisse

AU FIL DES JOURS

par Danièle Dubacher

Décembre

- 1 — Le gouvernement prend acte de l'aboutissement de l'initiative "pour une Suisse sans armée" et charge le département militaire de présenter un message aux chambres.
- 1 — Jean-Jacques Cevey, radical vaudois, est élu à la présidence du conseil national par 156 voix sur 180.
- 2 — Afin que de nouvelles catastrophes telle celle de Schweizerhalle ne se reproduisent plus, Alphons Egli réclame des mesures radicales, même si elles entraînent de fortes dépenses pour l'industrie. Au besoin, il faudra interdire certains procédés de fabrication.
- 4 — Par 35 voix contre 3, le Conseil des Etats décide que toutes les femmes recevront une allocation en cas de maternité : 35 francs par jour au minimum, 105 francs au maximum.
- 4 — Le Conseil national maintient dans le budget la garantie de déficit de 2 millions de francs qu'il accordera aux organisateurs des prochains championnats du monde de ski à Crans-Montana.
- 5 — Pour la 1^e fois depuis 1960, l'indice des prix, calculé par l'OFIAMI, enregistre une baisse sur une période de 12 mois.
- 7 — Votations fédérales. Participation 34 %. 64 % des votants acceptent une protection renforcée des locataires, et 66 % refusent une taxation plus élevée des poids lourds.

7 — Pour la 5^e fois depuis 1974, les Zurichois rejettent à une faible majorité une proposition d'abaisser l'âge de vote à 18 ans.

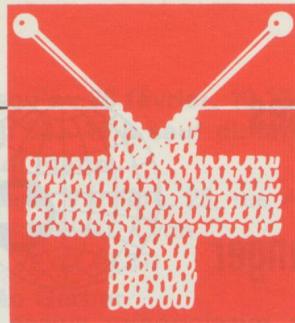
8 — Le Conseil fédéral approuve le projet de loi fédérale concernant l'aide à l'instruction des jeunes Suisses de l'étranger. La nouvelle loi comprend 3 innovations : elle accorde une aide accrue aux jeunes Suisses qui ne peuvent fréquenter une école suisse de l'étranger, elle définit les tâches des cantons qui patronnent des écoles suisses de l'étranger, enfin elle simplifie le système des subventions.

8 — A Genève, un Japonais de 87 ans accepte de se faire vacciner contre la lèpre. Désormais un vaccin existe et on pense que cette maladie aura disparu de la surface de la terre d'ici à l'an 2000.

9 — A l'école polytechnique fédérale de Zurich, 9 étudiants présentent à la presse un prototype de véhicule destiné aux déplacements de courte distance. Il s'agit d'une sorte de tandem à trois roues qui a une forme ovoïde et avance grâce à la force musculaire. Les deux occupants sont assis confortablement pour pédaler et sont abrités par une coque ultralégère.

9 — Les citoyens de Saint-Moritz (GR) décident la construction d'une piste de bob en glace artificielle. Première piste du monde, la piste de bob de Saint-Moritz a été jusqu'à aujourd'hui construite chaque hiver de neige et d'eau.

10 — Suite aux démissions de MM. Furgler et Egli, l'Assem-



blée fédérale élit pour leur succéder M. Flavio Cotti, tessinois, et M. Arnold Koller, 1^{er} conseiller fédéral appenzellois. Le président de la Confédération pour 1987, M. Pierre Aubert, est élu par 186 voix sur 236.

11 — La station valaisanne de Champoussin, qui avait été créée de toutes pièces voici 10 ans par 2 promoteurs belges, est vendue aux enchères. Les 38 appartements ont trouvé preneur, mais il reste encore à vendre des garages, une auberge pour camp de vacances et des courts de tennis.

12 — Première descente coupe du monde féminine de ski à Val d'Isère. Les Suissesses triomphent grâce à Michela Figini, Maria Walliser et Heidi Zurborgen qui remportent les 3 premières places.

14 — Des organisations écologiques et des partis politiques répondent à l'appel à la manifestation contre la pollution du Rhin lancé par le groupement Auto-Protection créé à la suite de l'accident chimique de Schweizerhalle. Quelque 10'000 personnes forment une chaîne humaine de Bâle à Breisach (Bade-Wurtemberg), alors qu'un "tribunal international" dépose sur tous les ponts enjambant le Rhin entre Bâle et Rotterdam son "jugement" contre les entreprises chimiques et les autorités des Etats riverains.

16 — Agé de 82 ans, le grand chorégraphe russe Serge Lifar s'éteint à Lausanne.

16 — Le Conseil des Etats prie le gouvernement de rédiger un projet de nouvelle constitution. Celui-ci "mettra à jour le droit constitutionnel actuel, écrit et non écrit, le rendra compréhensible, l'ordonnera systématiquement et en unifiera la langue ainsi que la densité normative."

17 — Le président de la Banque nationale suisse, M. Languetin, estime que le cours du franc suisse restera relativement stable en 1987. Le franc devrait cependant se renforcer face aux devises des pays dont la politique monétaire n'est pas aussi axée que celle de la Suisse sur la lutte contre l'inflation.

19 — Le Conseil national, à la suite d'un large débat, s'oppose à une forte majorité, aux sanctions contre l'Afrique du Sud comme le demandait une pétition du Mouvement anti-apartheid.

22 — Le Conseil fédéral décide que désormais ne seront exemptés du service militaire que les ecclésiastiques qui ont reçu un mandat et une véritable formation.

22 — Les 14 concurrents romands de la troisième course à pied Paris-Dakar font leur dernier entraînement, sous la neige, dans les rues de Genève.

23 — Le gouvernement jurassien in corpore se rend à Berne pour demander à la Confédération qu'elle mette en route une procédure allant dans le sens du rattachement du Jura-Sud au nouveau canton.

23 — Le Département fédéral des finances envisage un bénéfice jamais vu de 1,5 à 2 milliards de francs par rapport au budget dans le compte financier 1986.

29 — La forêt brûle au Tessin où il n'a plus plu depuis mi-septembre.

30 — Selon Auto-Utile, l'organe d'information de l'économie automobile suisse, les automobilistes gaspillent un montant de 61 millions de francs par an en ne roulant pas écologique. Une voiture sur 5 seulement roule à l'essence sans plomb, alors que près de la moitié des véhicules de tourisme circulant en Suisse pourraient utiliser ce carburant.

30 — Afin de palier à la dénatalité, l'état-major général de l'armée suisse envisage de prolonger le service militaire par un ou deux cours de répétition supplémentaires.

Janvier 1987

1 — Gabriela Lüthi, première femme candidate à un siège de pilote chez Swissair, est admise au sein des équipages de cockpit de l'entreprise.

1 — Malgré la nette victoire autonomiste lors des élections du 30 novembre dernier, Moutier entame l'année 1987 avec des autorités à majorité antiséparatistes. Suite à des recours déposés par 3 antiséparatistes, le préfet Hauri a décrété un effet suspensif, confirmé par le gouvernement bernois, et les anciennes autorités resteront en place jusqu'à nouvel avis.

Société Suisse, succursale de la Rentenanstalt (Zurich) en France se tient à votre entière disposition et vous propose des plans de retraite adaptés à vos besoins (retraite à la carte, garantie par la Rentenanstalt Suisse).

Pour tous renseignements, s'adresser à **M. Eric Houzelle : 46.83.02.82.**

Petite entreprise cherche
Comptable
pratiquant l'informatique.

Conviendrait à retraité.
Faire offres sous chiffre 0037 au Messager Suisse qui transmettra.

RESTAURANT L'ENTRECOTE CAFÉ DE PARIS

**18, rue Feydeau
75002 PARIS**

SPÉCIALITÉ D'ENTRECOTE

Servie
avec sa célèbre sauce Suisse

42.36.10.27

Fermé le Dimanche
et Samedi soir

PLACE DE LA BOURSE